ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

3 mois 6 mois 1 an LOT et Départements limitrophes ....... 4 fr. 25 8 fr. 15 fr. Autres départements ...... 4 fr. 50 8 fr. 50 16 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance Joindre 50 contimes à chaque demande de changement d'adresse Rédaction & Administration CAHORS. - 1, RUE DES-CAPUCINS, 1. - CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur - L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

#### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)..... ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)..... RECLAMES 3º page ( - d. ).....

80 cent. 1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

La Commission des Réparations accorde un délai à l'Allemagne. - Mais elle institue un régime de garanties. — Le Reich manifeste sa mauvaise humeur. - Un facteur essentiel du relèvement de la Russie. - Lloyd George reste au pouvoir. - Pour la paix du Proche-Orient.

La Commission des Réparations vient de statuer sur la question des paiements à effectuer par l'Allemagne en 1922.

Les travaux ont été menés avec la plus grande diligence.

La décision intervenue, prise à l'unanimité, comporte deux caracté-

1º un moratoire provisoire est consenti à l'Allemagne;

2° en contre-partie de la mesure précédente, un contrôle sera établi vis-à-vis du Reich.

Le moratoire, consenti à l'Allemagne, réduit d'une façon sensible, pour 1922, les versements qu'elle devra effectuer au double titre des réparations et des frais d'occupation militaire. Les Alliés n'exigent plus de Berlin que 720 millions de marksor en espèces et 1.450 millions de marks-or en prestations.

Ils allègent donc considérablement, par cette mesure, la charge pourtant déjà réduite de l'Allemagne, dont la situation sera plus favorable encore qu'actuellement puisqu'aux versements mensuels pré-sents de 93 millions de marks on substitue des versements de 50 millions seulement.

Toutefois, les Alliés ne renoncent pas complètement aux sommes qu'ils ne toucheront pas cette année; elles porteront un intérêt de 5 0/0.

Enfin, les Alliés n'ont pas voulu que leur sacrifice fût vain non plus qu'irrévocable.

Le moratoire accordé à l'Allemagne est tout provisoire : il est subordonné à la bonne volonté d'exécution de celle-ci.

Autrement dit, le moratoire ne jouera qu'autant que le Reich se soumettra à certaines conditions de garanties arrêtées par la Commission des Réparations.

Si le Reich n'accepte pas ces conditions ou si, les acceptant en principe, il ne les remplit pas en fait, automatiquement, le régime du moratoire sera suspendu dans son application; on reviendra à l'état de paiements du mai 1921 (2 milliards de marks-or et 26 0/0 du montant des exporta-

La Commission des Réparations ne se borne pas à régler les modalités des versements allemands, elle entend de plus organiser un contrôle severe des finances allemandes et établir des garanties rigoureuses.

En conséquence, un certain nombre de mesures sont prescrites deslinées à assainir l'état de la trésorerie impériale.

Le gouvernement allemand devra : Réduire ses dépenses;

Augmenter ses recettes; Procéder à des emprunts tant in-

térieurs qu'extérieurs; Accorder l'indépendance à la Reich-

Prévenir et réprimer l'évasion des

Renseigner exactement les Alliés sur la véritable situation économique et financière du Reich.

L'énumération de ces mesures ne saurait suffire à rendre l'Allemagne solvable, non plus qu'à donner au gouvernement allemand la force d'appliquer les remèdes indiqués.

Les contribuables d'Outre-Rhin ne consentiront aux sacrifices nécessaies qu'autant qu'ils verront les Alliés fermement décidés à les contraindre. C'est pourquoi la Commission des Réparations a décidé d'instituer un comité de garanties, chargé de contrôler effectivement les actes financiers du gouvernement allemand; equilibre des dépenses et crédits budsétaires; assiette et recouvrement des impôts, etc., etc.

Il n'est pas impossible d'ailleurs, que ce Comité de garanties et de contrôle ait son siège permanent à

Dans l'ensemble, les mesures arrêtées par la Commission des Réparations paraissent satisfaisantes. Dès que ses attributions et prérogatives lui ont été remises, elle a fait œuvre salutaire en établissant enfin

une procédure de paiements. Il n'y a plus qu'à souhaiter maintenant la prompte et stricte application des décisions de la Commission des Réparations.

Ces décisions, dès qu'elles ont été connues en Allemagne, ont provoqué un mouvement de vif mécontenteent : tous les journaux les commentent, et non sans violence parfois. La Gazette générale de l'Allemagne

écrit, par exemple : « Sans même recevoir un allègement, le peuple allemand va être placé sous la surveillance de l'étranger. »

La Tægliche Rundschau est plus

Nous nous trouvons placés devant la partie la plus dangereuse de l'exécution du traité. Le cabinet Wirth-Rathenau a négligé de déclarer en temps voulu notre incapacité de payement et de la prouver; il a omis de demander un moratoire à long terme. Seul un tel mora oire peut rendre possible un assainissement jusqu'à la stabilisation de notre change. Un moratoire à court terme, accompagné d'un contrôle financier et d'autres mesures tracassières, ne peut que conduire le mark allemand à une valeur inférieure à celle du mark polonais ou de la couronne

Au total, mise en demeure d'exé-cuter enfin les clauses du Traité de paix, l'Allemagne proteste contre la ferme détermination des Alliés de mettre un terme à son mauvais vouloir et à sa mauvaise foi.

Le Reich ne veut ni d'un contrôle financier interallié qui rendra impossible le « sabotage » du traité de Versailles, ni d'un moratoire provisoire qui réserve l'avenir. Ce qu'il souhaite c'est la remise totale, pure et simple, du montant des réparations.

Et voici qu'on nous menace une fois de plus, d'une crise ministérielle: le chantage au chancelier Wirth va recommencer.

Nous voulons espérer que cette fois nul allié ne se découvrira pour entraver l'œuvre toute légitime de réparation.

La restauration économique de la Russie est, sans contredit, de tous les aspects de la reconstruction européenne le plus important. Mais comment effectuer ce relève-

ment, à qui le confier ? M. Henri de Montfort s'attache à démontrer dans la Revue Bleue quel

rôle capital devrait jouer la Pologne dans l'œuvre de la reconstruction D'abord c'est un fait « qu'avant

la guerre l'industrie de la Pologne russe travaillait en grande partie pour les besoins du marché russe ». D'autre part, plus que tout autre

nation, la Pologne est au courant des besoins de la Russie et des moyens d'y satisfaire. C'est un autre fait que « jusqu'à la Révolution de 1917, il existait à peu près dans toutes les régions vitales de l'empire des tsars des colonies polonaises dont les membres jouaient un rôle prépondérant dans l'organisation de la vie économique russe ». Ces techniciens, ces cadres industriels, par leur parfaite connaissance de la langue et des mœurs russes, pourraient demain apporter de nouveau leur aide précieuse à l'œuvre de reconstruction.

Enfin, par sa situation d'état-frontière, de grande puissance limitro-phe, la Pologne est incontestablement « la meilleure des bases de pénétration en Russie

Dans ces conditions, et quelles que soient les combinaisons qu'on envisagera pour faire revivre la Russie, il importe de réserver à la Pologne sa place, qui doit être très grande. « Toute entreprise sérieuse de reconstruction de la Russie devra établir ses entrepôts, ses dépôts de matériels et, d'une façon générale, tout son outillage technique de pénétration sur le territoire polonais »

Après deux semaines de crise alguë, de complète incertitude, il semble que les difficultés politiques britanniques touchent à leur fin, du moins à leur fin provisoire : Lloyd George reste momentanément au

pouvoir. Au fond, nous n'avons jamais cru que Lloyd George donne de son propre mouvement sa démission. Il est rop homme de gouvernement pour l'abandonner, après sept ans d'exercice, sans tenter par toutes les manœuvres possibles de le conserver.

Nous l'avons dit : l'intention affichée naguère de se retirer n'était qu'une manœuvre pour briser les résistances qui se dessinaient.

Ces résistances subsistent presque intactes; le Premier anglais n'a pu les vaincre : il n'en conserve pas moins le pouvoir, avec l'intime espérance d'être plus heureux à sa prochaine tentative d'en triompher.

Et puis, qui sait? Lloyd George n'escompte-t-il pas un revirement des événements?

Quelle ne serait pas la force de sa position si quelques-unes des graves difficultés de l'heure se résolvaient! Tant de douloureux problèmes attendent si impatiemment leur solution que l'un d'eux pourrait bien - enfin! - se régler et redonner au gouvernement actuel un peu du terrain perdu.

Il n'est guère vraisemblable que les circonstances se métamorphosent au point de renforcer sérieusement la situation de Lloyd George. Mais celui-ci est, en définitive, un grand joueur; or, les joueurs escomptent toujours quelque retour de la bonne fortune. L'essentiel n'est-il pas de ga-

gner la dernière manche? Mais la gagnera-t-il? On en peut. douter.

Les trois ministres alliés des Affaires Etrangères ont décidé, sur l'initiative de lord Curzon, d'adresser sans plus attendre aux gouvernements d'Athènes, de Constantinople et d'Angora une recommandation pressante de suspendre les hosti-

Un projet détaillé de convention d'armistice accompagne cette recom-Il est d'abord on ne peut plus si-

gnificatif que l'initiative d'intervention ait été prise par Londres. Définissant le sens de la démarche en question, le Temps écrit, en effet : « En apparence, il ne s'agit que

d'arrêter une guerre entre Grecs et Turcs. Mais en réalité — c'est pourquoi la paix rencontre tant d'obstacles — la guerre a lieu entre les Turcs et les Anglais. L'armée grecque a débarqué à Smyrne par la volonté du gouvernement britannique... Elle s'est avancée dans l'intérieur du continent avec l'approbation du gouvernement britannique.... Elle évacuera l'Asie-Mineure, s'il plaît au gouvernement britannique... C'est donc bien l'Angleterre qui est en guerre avec la Turquie.

L'initiative de lord Curzon témoigne que Londres veut enfin signer la paix. Il n'est pas douteux que de fortes raisons l'y déterminent : les Turcs possèdent maintenant la supériorité militaire; les sympathies du monde musulman se prononcent en leur faveur, aux grands risques de l'empire britannique,

Reste à savoir si les Grecs accepteront maintenant sans difficultés d'abandonner l'Asie-Mineure. Ne réclameront-ils pas quelques compensations pour les sacrifices considérables qu'ils ont consentis « au service de l'Angleterre »

D'un autre côté, le projet d'armistice n'apporte aux Tures aucune garanție, aucune promesse de leur restituer l'Asie-Mineure.

Tout compte fait, on peut se demander si la démarche a été suffisamment préparée, si les clauses de la convention d'armistice proposée ne comportent pas quelques lacunes.

La vérité paraît être que les ministres alliés se sont heurtés au constant obstacle que soulève cette question de l'Asie-Mineure : les minorités chrétiennes. Comment assurer leur protection? Comment les soustraire aux repressions atroces des Turcs qui ne visent à rien moins qu'à leur suppression totale?

semble encore fort éloigné.

En définitive, le but à atteindre

M. DAROLLE.

### INFORMATIONS

En Allemagne occupée

Un lieutenant belge a été tué à coups de revolver par quatre jeunes gens inconnus, dans le tramway allant de Ruchrott à Waltum.

On suppose qu'il s'agit d'un acte de représailles pour venger la mort d'un agent de police allemand, tué il y a 3 jours, par un agent de la sûreté belge, au même endroit. Une enquête est ouverte.

La Conférence orientale Les ministres des affaires étrangè-

res de France, de Grande-Bretagne et d'Italie ont tenu jeudi une réunion qui a duré de 1 h. 30 à 6 h. 45.

Après avoir consulté les experts militaires : le maréchal Foch, le général Marietti, le général Harington, le général Gouraud, le général Weygand, les trois ministres des affaires etrangères ont décidé d'adresser à Constantinople, à Angora et à Athènes, le télégramme suivant :

Les trois ministres des affaires étrangères des trois grandes puissances, réunis à Paris, en vue de rétablir la paix dans le Proche-Orient et d'être mis à même de faire des propositions pour l'évacuation de l'Asie-Mineure sans nouvelles pertes de vies et de biens, estiment que leur premier devoir est de recommander instamment une suspension immédiate d'hostilités aux gouvernements

Ce télégramme contient, en outre, les conditions de cet armistice,

#### Le retrait total des troupes américaines n'est pas officiel

Jusqu'à présent on n'a reçu aucune instruction de Washington relative au retrait total des troupes améri-

On ne sait pas davantage à quelle nationalité appartiendront les troupes alliées qui remplaceront les Américains, si toutefois ceux-ci quittent complètement le Rhin.

#### L'Allemagne repeuple nos rivières

En même temps qu'ils étaient obligés à la restitution des chevaux, du bétail, et des ruches d'abeilles 118 avaient détruit ou enlevés, les Allemands étaient mis en demeure de contribuer au repeuplement de nos rivières et de remplacer les poissons tués par leurs engins pendant

La Société des pêcheurs de Meur-the-et-Moselle vient d'être avisée de l'arrivée prochaine du premier convoi de poissons d'Allemagne qui comprendra 8.500 kilos d'alevins de carpes, placés dans des récipients spéciaux et transportés dans des wagons frigo.

En comptant environ 70 alevins par kilo, cela fait près de 600.000 carpillons qui seront déversés dans nos cours d'eau.

#### Un sous-marin anglais sombre avec son équipage Les journaux publient la dépêche

suivante de Gibraltar: Pendant des manœuvres auxquelles se livraient des unités anglaises, un destroyer est entré en collision avec le sous marin « 8.-42 ».

Celui-ci a sombré avec tout son équipage.

#### Le projet de loi sur les décorations Le projet de loi tendant à augmen-

ter le nombre de décorations, qui vient d'être arrêté par la Chambre, porte que de 1922 à 1930, il pourra être accordé: 10 croix de commandeurs, 120 croix d'officiers, 9.000 croix de chevaliers, 13.500 médailles militaires. Pendant la même période, l'aéronautique militaire aura un con ingent annuel de 100 croix d'officiers, 43 de chevaliers et 60 médailles militaires.

Le temps passé dans la zone des armées combattantes sera décompté comme double campagne. Il sera tenu compte des services rendus à l'éducation physique et à la préparation militaire.

#### La distribution postale du dimanche

La commission d'agriculture de la Chambre, sur la proposition de M. Henri Laniel, a adopté à l'unanimité une motion invitant le gouvernement à prendre d'urgence les mesures nécessaires pour que la distribution postale du dimanche soit rétablie dans toutes les communes de France.

### Chambre des Députés

Séance du 23 mars 1922 Dans la séance du matin, la Chambre a continué la discussion de la loi sur les loyers. Un amendement de M. Méritan

propose de compter les impôts subis par les propriétaires dans les charges imposées désormais aux bénéficiaires de prorogations pour les loyers d'avant-guerre M. Cantru propose d'exclure des impôts en question, l'impôt sur le revenu lequel ne pourra être recupéré par le proprié-taire sur le locataire. L'amendement ainsi corrigé est voté.

Les paragraphes 4, 5 et l'article 1er sont votés. Les articles 2, 3, 4, 5 et 5 bis sont rapidement discutés et votés.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre discute le projet portant ouverture et annulation de crédits dans les budgets ordinaire, extraordinaire et des dépenses recouvrables sur l'année 1921. Le projet

La Chambre vote le projet relatif à l'impôt sur les salaires. Puis elle adopte un projet fixant au mois de mai 1922 le renouvellement triennal des conseils géné-

raux et d'arrondissements. La Chambre discute le projet fixant pour 1922 les coefficients maxima et minima applicables par nature de culture à la valeur locative des terres exploitées par l'évaluation du bénéfice devant servir de l'évaluation du bénéfice devant servir de base à l'impôt sur les bénéfices de l'ex-ploitation agricole. La Commission pro-pose les chiffres adoptés en 1921, mais sur le chapitre « près, prairies naturel-les, herbages, pâturages et vignes » elle propose de ramener de 1 fr. à 0,75 les coefficients minima. Le projet est adopté.

Séance du 24 mars 1922 Dans la séance du matin, la Chambre continue la discussion de la loi sur les loyers. L'article 6 est voté accordant une prorogation de jouissance à tous les locataires cessionnaires et sous-locataires dont les locaux et locations sont venus ou

viendront à expiration avant le 1er juin Dans la séance de l'après-midi, la Chambre discute diverses interpellations sur la politique extérieure. M. Delesalle parle de la reprise des relations avec la Russie; il dit que cette reprise doit être subordonnée à la reconnaissance par les Soviets de certains droits internationaux.

M. Margaine parle de la Conférence de Washington; M. de Grandmaison interpelle sur les accords navals de Washing-

La suite de la discussion est renvoyée à vendredi.

### Sénat

Séance du 23 mars 1922

M. Soulié dépose un rapport invitant le Gouvernement à fixer la date des élec-tions cantonales en mai. Mais la Commission conclut au rejet de la proposition qui sera discutée à une séance prochaine. Le Sénat vote un crédit de 200.000 francs pour l'érection d'un monument en l'honneur des morts de l'armée d'Orient. Divers projets d'intérêt local sont

Séance du 24 mars 1922 Le Sénat discute l'interpellation de M. Brindeau sur la situation de la marine de commerce et de l'industrie des

constructions navales. M. Champeaux parle de la loi de 8 heu-rés dans la marine où, dit-il, elle n'aurait pas du être appliquée. La suite de la discussion est renvoyée

# L'activité républicaine

Nous publions avec plaisir la communication suivante que nous adresse un de nos amis du canton de Salviac: HEUREUSE INDICATION .....

Le commentaire dont la Direction et la Rédaction du Journal du Lot fait suivre la lettre du prince Murat, lettre relative à 'incohérence du vote de certains députés. et publiée dans le no du dimanche 19 mars. donne aux lecteurs du Journal du Lot et de tout le corps électoral, une très heureuse indication.

La presque unanimité des électeurs de notre région est d'accord avec le Journal du Lot pour faire l'union du parti en dehors du prince Murat avec le concours oval de tous les républicains, depuis les républicains modérés jusqu'aux socia-

listes non intransigeants. Que toutes les bonnes volontés soient coordonnées dans ce but et que les mesquines jalousies ne se fassent plus jour.

Ces réflexions de notre correspondant ne peuvent que nous encourager à persévérer dans la ligne de conduite, toujours poursuivie par le Journal du Lot: l'union de toutes les volontés républicaines contre tous les adversaires de la République qu'ils soient de droite ou d'extrême-gauche: les chambardeurs d'extrêmegauche n'étant pas les moins dangereux pour le régime démocratique !...

D'autre part, nous recevons d'un de nos amis de Paris les suggestions suivantes, auxquelles nous accordons volontiers l'hospitalité de nos colon-

Paris, le 23 mars 1922 Monsieur le Rédacteur en chef

du « Journal du Lot » Je vous serais obligé de vouloir bien insérer dans votre estimable journal les réflexions suivantes :

Il existe à Paris cinq sociétés amicales du département du Lot Deux pour l'arron-dissement de Figeac, deux pour celui de Gourdon, une pour Cahors. Toutes sont

Toutefois un nuage semble devoir planer sur leur succès même. Dans toute société amicale, on peut constater l'antagonisme de deux partis extrêmes, soit au point de vue politique, soit au point de vue religieux. Or, si nous laissons naître ces discussions au sein de nos groupements,

les associations auront bientôt vécu. Je puis certifier (au moins pour une société) que des compatriotes ont essayé de faire dévier le but essentiellement philanthropique de ces associations; je crois pouvoir indiquer un moyen qui concilierait les extrêmes et donnerait ainsi satisfaction.

Ce serait de créer à Paris un cercle républicain des Lotois, régi par les statuts dont vous trouverez ci-joint le projet. Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur en chef, l'assurance de ma considération

la plus distinguée. Un Lotois.

Il appartient à nos compatriotes de Paris, fermement attachés à l'idéal républicain, de décider eux-mêmes de l'opportunité du groupement pro-

Nous nous bornerons, quant à nous, à une double remarque :

Les discussions d'ordre politique menées au sein des sociétés amicales, comme les associations de compatriotes, ne peuvent que leur être funestes et amener tôt ou tard leur dislocation. Il importe donc d'écarter avec soin, dans de telles sociétés, toutes considérations politiques, si on eut qu'elles subsistent.

Maintenant rien n'empêche qu'en dehors des associations amicales se fondent des groupements destinés à maintenir vivace l'idéal républicain.

Tout foyer de pensée et d'activité républicaines trouve sa raison d'être dans l'influence qu'il exerce.

#### -<>緩<>-POUR LES AGRICULTEURS

Tous les jours, les agriculteurs de notre région se plaignent des ravages que les sangliers font dans les propriétés: de temps à autre, nous publions les exploits de chasseurs qui, au cours de battues, suppriment quelques-uns de ces animaux si nuisibles aux récoltes.

Mais le mal empire : les sangliers, sur certains points de notre département, pulullent. Toutes les battues, jusqu'à présent, ont donné de bons résultats, mais ces résultats ne sont pas suffisants.

Que manque-t-il aux énergiques chasseurs? De la volonté? non: mais des ressources qui leur permettront de s'organiser et de poursuivre la destruction des sangliers. Eh bien, le gouvernement, - en

l'espèce le ministère de l'Agriculture, — ne répond pas à l'appel des agriculteurs. Dans le Journal du Lot du 22 mars, nous avons publié une lettre du ministre de l'Agriculture auquel M. Delmas, député du Lot, avait de-

mandé une subvention pour les sociétés de chasse contre les sangliers. Le ministre a répondu « qu'il avait l'honneur de faire connaître que son département ne dispose d'aucun crédit pour subventionner les Sociétés qui s'occupent de la destruction des sangliers. »

Mais ce qui est admirable, c'est que le ministre ajoute « qu'il pourrait subventionner ces sociétés, si celles-ci s'occupaient spécialement de réprimer le braconnage ou de repeupler des chasses en gibier... »

Nous ne savons pas ce que penseront les chasseurs du Rallye Négreval ou de la Diane St-Martin-de-Bégoux, ou d'autres sociétés de chasse: mais, en vérité, la réponse du minis-

tre de l'Agriculture est plaisante. Loin de nous l'idée de croire que c'est une réponse de normand: mais il faut bien reconnaître que les agriculteurs dont les récoltes sont menacées par les sangliers trouveront

bizarre la façon dont on leur répond, Eh! quoi! il n'y a pas de crédit pour les sociétés qui voulent supprimer les sangliers, destructeurs de récoltes, et il y en a pour celles qui s'occupent de réprimer le bracon-

Voyons, entre nous, il y a bien une

tue du gibier pour le manger ou le vendre et le sanglier qui détruit les récoltes pour se nourrir

Tout le monde - hélas! il y a beaucoup de ce monde-là - ne mange pas perdreaux, lièvres, lapins, bécasses, grives, etc., etc... Tout le monde n'a pas les moyens de se payer un permis de chasse, de passer des journées à parcourir les plaines, à grimper les côteaux ; tout le monde n'a même pas les ressources suffisantes pour acheter le gibier mis en vente aux étalages des maisons de comestibles.

Mais ceux qui ont ces moyens et qui veulent que le gibier ordinaire soit tué « légalement » n'ont qu'à payer des gardes chasses: aussi bien, il y a les gendarmes qui veillent, et les condamnations correctionnelles contre des chasseurs sans permis sont là pour le prouver. Les braconniers sont traqués: il n'est pas besoin de subvention supplémentaire pour faire plus ou mieux.

Mais le sanglier n'est-il pas un braconnier de première force? Estce que les ravages qu'il fait ne sont pas plus importants, plus funestes à l'agriculture que les coups de fusil ou les collets d'un braconnier?

Quand la récolte est presque sur pied, et qu'elle est détruite par une bande de sangliers, la perte n'est-elle pas plus sensible pour l'agriculteur que la perte de deux lièvres ou perdreaux?

Vraiment, c'est une drôle de façon d'encourager l'agriculture que de lui refuser des crédits pour se défendre contre des bêtes nuisibles, alors que d'autre part, on accorde des subventions pour reconstituer des

Si encore, dans sa réponse, le mi nistre de l'agriculture avait ajouté que les agriculteurs dont les champs sont dévastés par les sangliers seraient exonérés de l'impôt, il n'y aurait que moitié mal. Mais cela il a oublié de le dire.

L'agriculteur ne demande pas une subvention pour supprimer les bra-conniers: il ne les aime pas, mais il sait que ceux-ci ne lui dévastent pas ses champs. Nous le répétons, les gendarmes et les gardes-chasses sont assez nombreux et suffisent ou devraient suffire à la répression du braconnage.

Il n'en est pas de même pour la destruction des sangliers. C'est pourquoi nous estimons que la réponse du ministre de la guerre n'est pas encourageante pour les agriculteurs.

Tous les agriculteurs ne peuvent pas faire partie des sociétés de chasse : et s'il en est qui se dévouent, dans l'intérêt de tous, c'est bien le moins que le gouvernement les aide dans leur œuvre de défense des produits du sol.

Le Conseil général du Lot, dans sa session d'avril, fera, il faut l'espérer, un geste en faveur des agriculteurs victimes des animaux nuisibles, puisque le ministère chargé de leur défense n'a pas le sou pour leur venir en aide.

Il trouve bien des billets de mille pour faire soigner un poulain destiné au champ de courses; il n'a pas quelques pièces de cent sous pour subventionner une société de chasseurs bénévoles qui rendent service à l'agriculture.

Il est vrai qu'au concours d'animaux gras, le gouvernement distribue des primes de 500 francs pour un gros porc, alors que par ailleurs, il accorde une somme de 100 francs à titre de secours, à une mère de 12

Ces jours derniers, un de nos amis paysans nous le confiait, en souriant, hélas!: « Aï 12 drollés, lo fenno o touca 100 frons ; ol councours dé Cotus, per uno bestio, m'oou douna 100 escuts. »

LOUIS BONNET.

#### Sites et monuments cadurciens

#### VI. — De la tour des Pendus au pont du Diable (Suite)

De création récente, l'Avenue du Nord monte de la gare à la Caserne en utilisant un étroit vallonnement qui sépare la plaine Saint-Namphaise du plateau des Cadourques. Cette dépression traversée, nous abordons l'ancienne ville romaine. Comme le Cahors de maintenant, peut-être mieux que lui, Divona occupait la presqu'île dans son entier. Pour passer l'Olt, son pont était celui dont les fondations apparaissent encore, par eaux basses, entre Notre-Dame de Saint-Georges et le calvaire du Cours Vaxis. Si nous plaçons plus volontiers le centre de la cité des II° III° et IV° siècles dans les Cadourques, c'est que les derniers grands monuments de sa splendeur

ont subsisté en cet endroit. Nous avons vu tout à l'heure, par l'exemple des Anglais de Jean Chandos combien notre province fut de tout temps jalouse de son indépendance et réfractaire à la domination de l'étranger. Elle en avait fourni beaucoup plus tôt d'éclatantes preuves en apposant à César la farouche résistance de Luctérius et de ses lieutenants. Mais, Uxellodunum tombé, il fallait se soumettre. Gens pratiques, les vainqueurs ne tinrent pas rancune aux vaincus. Ils firent de Divona soumise à leurs lois, un des centres les plus peuplés et les mieux ornés de l'Aquitaine; elle devint l'une des 60 cités de la Gaule sous Auguste. La Civita Cadurcorum possédait alors une industrie si florissante qu'il est difficile de ne point éprouver quelque honte en compa-

différence entre un braconnier qui | rant le présent avec ce lointain passé. Plusieurs auteurs latins le déclarent, notre ville avait des tirages de lin, des fabriques de toiles, des ateliers de literie si célèbres que l'expression de « cadurca » servait couramment à Rome pour désigner les matelas de luxe. Dans l'enceinte de la caserne, des fouilles ont mis à jour une poterie d'art, ses fours et de beaux spécimens du travail de ses décorateurs.

La preuve la mieux convaincante de l'importance des installations de Divona nous est assurément fournie par sa prodigieuse adduction d'eau. Comme chacun le sait, un aqueduc de 22 kilomètres, tantôt percé en galerie dans la montagne comme à Vers, tantôt franchissant les vallons sur des ponts comme à Larroque-des-Arcs, apportait aux patriciens et aux artisans de la ville le tribut liquide de la fontaine de Paul-Emile, cette font Polémie que l'on voit encore sourdre en face de l'oppidum de Murcens. Des Thermes immenses recueillaient cette onde pure au bout de son long voyage; ils l'offraient aux citoyens dans des piscines luxueusement ornées. Le seul vestige que nous possédions de Divona se trouve précisément être une des entrées de ces fastueux bains publics. Avant le jour où la découverte d'une mosaïque voisine a permis d'identifier ce débris monumental, la poétique fantaisie de nos pères lui décernait le joli nom d'Arc de Diane. Il l'a conservé et c'est tant mieux car ce vocable convient à souhait à son élégance hardie. Parmi les verdures des jardins environnants, l'arc de Diane étale son fronton de petites pierres grises strié de cordons de briques. Le cintre de la porte se découpe largement sur le ciel ; une fenêtre irrégulière le domine ; tout au sommet, la maconnerie lentement festonnée par les intempéries, forme de fantaisistes créneaux tout échevelés de graminées.

Le mur qui ferme l'enclos, au haut de l'Avenue du Nord, montre, dans son soubassement, un autre large pan de revêtement romain en petit appareil. C'est tout ce qui nous reste extérieurement des grandes constructions divoniennes. Cahors a malheureusement achevé, il y a soixante ans, de renverser et d'éparpiller les ruines du Théâtre antique qui dominaient l'emplacement actuel de la gare. Mais, ici comme partout, se réalise en définitive le vers de Ron-

La matière demeure et la forme se perd »; les matériaux des monuments édifiés par les successeurs de César et saccagés par les Alains, les Suèves, es Vandales, les Wisigoths et les Francs ont seulement changé de place en s'éparpillant. Nous les retrouvons dans les remparts de Labarre et dans les murs des couvents, des églises et des vieux logis de tous les quartiers. En outre, de même qu'on voit apparaître les ogives du moyenâge dès qu'on gratte le crépi des maisons de l'Est de la ville, on ne peut creuser un peu profondément le sol des jardins de l'Ouest sans mettre à jour des monnaies, des fûts de colonne et surtout d'admirables mosaï-

La pente méridionale de l'acropole des Cadourques était naguère encore une sorte de cité religieuse. Le Grand Séminaire, les Frères, les Petits-Carmes, la Miséricore, le Refuge entouraient d'un cercle de collèges et de couvents la résidence de l'Evêque. Ces moutiers se sont pour la plupart militarisés ou laïcisés. On en franchit maintenant sans peine les clôtures, mais non pour y découvrir de bien intéressants vestiges du passé. Depuis peu, le parc de l'Evêché offre, l'été, aux gens de loisir une oasis d'une intimité plus reposante que les trop ensoleillées Allées Fénelon. A côté, la Chartreuse conserve ses airs de cour de béguinage :

Les voitures n'y passent pas; Les passants n'y circulent guère; Seuls, en lisant leur bréviaire, Des prêtres y font les cent pas Sur ces rectilignes allées, L'herbe croît en toutes saisons Jusqu'au bord du seuil des maisons... Point de rondes échevelées. Car les enfants restent chez eux, Intimidés par le silence. Ils refrènent leur turbulence

On voit ailleurs jouer leurs jeux... De cette odelette écrite il y a plus de dix ans, le dernier couplet cité a cessé d'être à la page. Il n'a pas su prévoir, en effet, qu'un jour les vieux arbres de la Chartreuse verraient se dérouler dans leur ombre les figures papotantes de ces ballets sans musique qu'on nomme des parties de

Bordée encore de couvents et d'écoles, la rue Caviole nous conduit à l'entrée du Lycée. La façade de la chapelle se présente juste à point pour nous montrer, sous un rideau de plantes grimpantes, sa façade baroquement décorée qui vaut surtout par les hoiseries de la porte. La svelte tour de briques monte comme une fusée au-dessus des toits de l'ancien collège des Jésuites. A gauche les vieux bâtiments se cachent derrière un mur austère; à droite au contraire, les nouveaux s'exhibent avec complaisance derrière la grille et les arbustes d'un jardinet poussiéreux. M. Paumès nous a conté les origines et les avatars de cette maison où tant de générations de Quercinois se sont nourris de science et de belles-lettres. C'est le lycée Gambetta, celui de Larroumet, celui de tant d'autres nobles esprits dont Cahors garde le culte, même quand leur renom ne dépassa point les limites de la province. En passant devant ce long édifice tranquille où tant de vie ardente se prépare, le Cadurcien se console un peu de la mort de son Université.

Après avoir longé le lycée où à Pontarieu (Creuse).

Gambetta étudia, la rue passe devant le logis natal du grand tribun. Puis elle devient, sur un de ses côtés, une exposition d'édifices publics dans le goût des derniers trente ans: la Poste, l'Hôpital, la Maternité. Mais ces façades blanches, aussi vastes soient-elles, ne comptent bientôt plus pour le touriste. Îl vient, en effet, d'apercevoir la porte et les tours du pont Valentré ; il n'a d'yeux

que pour elles. Je l'ai déjà indiqué, le plus connu des monuments cadurciens n'a pas que des laudateurs. Il fut de mode, parmi les médiévistes intransigeants et aussi parmi les snobs, de ne plus découvrir sur sa figure actuelle qu'un pâle reflet de sa beauté première. On décréta que la restauration de 1878 avait constitué une profanation. Pour se convaincre du contraire, il suffit d'examiner les images antérieures à la réparation de l'ouvrage. Elles ne manquent point... Elles montrent avec évidence que la silhouette du pont Valentré n'a pas été altérée, qu'on a peu retranché, ajouté moins encore, qu'on n'a compromis en tout cas rien d'essentiel. Certains édifices, sans utilité pratique et parvenus à un certain degré de vétusté, ne peuvent être touchés sans profanation. Mais est-il permis, au contraire, sous prétexte qu'un chef-d'œuvre est sacré, de laisser s'en aller en lambeaux un monument indispensable et encore intact dans sa masse. Répondre par l'affirmative revient, je pense, à déclarer : « Nul n'a le sens du beau hors nous et nos amis. En matière d'art, ni l'utilité présente ni le souci de l'avenir ne sont arguments recevables! »

Mais à quoi bon réveiller une querelle maintenant assoupie. La beauté appartient à tout le monde ; chacun la saisit d'abord avec ses yeux et l'analyse ensuite avec sa culture. Parmi les milliers d'étrangers qui passent à Cahors, bien peu assurément négligent d'aller voir le pont Valentré. Je n'en ai, pour ma part, ici ni ailleurs, entendu aucun marchander son admiration à cette œuvre maîtresse. Pour nous, gens de Cahors, nous lui avons voué une sorte de culte. Sans doute c'est un peu par orgueil local, parce que nous savons que, c'est dans son genre, le plus important et le plus complet du monde. Mais c'est aussi et surtout parce que nul ne le connaît comme nous. A chacune des saisons et aux diverses heures du jour, nous avons vu le Lot passer sous ses nombreuses arches, tantôt caresser paresseusement les fondations des piles, tantôt bouillonner impétueusement entre elles, les frapper des coups de bé lier des troncs d'arbres flottants, s'efforcer sinon d'atteindre le sommet des ogives au moins d'aveugler le haut des galeries qui ajourent les avant-becs. Nous avons escaladé les marches de ses escaliers abrupts et, trouvant parfois des portes ouvertes, fait l'ascension de telle ou telle de ses trois tours. Successivement, par les étroites meurtrières, les élégantes fenêtres, les hourds vertigineux et les créneaux qui supportent les toits, nous avons contemplé ce château singulier qui est une route, ce défilé aérien sous lequel la rivière met des reflets, des ombres et mille images tremblantes, vite effacées, toujours renaissantes. Nous avons regardé à loisir cette masse élégante et farouche d'amont, d'aval, du chemin de hâlage qui passe sous elle et des àpics du mont d'Angély d'où les Tard-Avisés firent rouler vers elle une avalanche de rochers. En rêvant sur les terrasses pointues de ses piles ou sous les passages profonds de ses tours, nous avons ruminé ses légendes : celle des Cahorsins mis à l'amende à son profit, celle du Diable contrariant les derniers travaux pour se venger de son architecte.

Dans le pont Valenté, nous voyons le symbole de notre ville, simple, rude, hérissé comme lui, mais comme lui somptueuse et élégante pour qui sait la bien regarder. Si les armoiries de Cahors ont multiplié ses tours en les stylisant, il nous plaît qu'elles rappellent à la fois son image et celle du Pont-Neuf primitif pour résumer la grandeur et la force anciennes de notre cité!

(A suivre).

Eug. GRANGIE, Délégué départemental du Touring-Club de France. ->%<-

#### Médaille militaire posthume

Voici le texte de la citation don nant droit à la médaille militaire dont vient d'être l'objet un enfant de Cazes, le regretté sergent Irénée Grépieu : « Brave sous-officier, A fait vaillamment son devoir, dès les premiers combats de la Champagne. Tombé glorieusement pour la France le 22 septembre 1914.

#### Gendarmerie

M. Gaubert, sous-lieutenant de gendarmerie à la 17° légion est promu lieutenant et détaché au corps d'occupation de Constantinople.

### Nos Compatriotes

M. Philippon, substitut du Procu reur de la République à la Seine est nommé substitut du Procureur général à Paris. Nos meilleures félicitations.

#### Enregistrement

M. Pelegri, receveur de l'enregistrement à Corps (Isère) est nommé receveur à Cafus, en remplacement de M. Larenaudie, nommé à Lon-

dinières (Seine-Inférieure), M. Trilles, receveur à Axat (Aude) est nommé à Labastide-Murat, en remplacement de M. Billient, nommé Question au ministre de la guerre

M. Delmas, député, demande à M. le ministre de la guerre si un conscrit de la classe 1921, titulaire d'un sursis accordé parce qu'il avait un frère sous les drapeaux, doit attendre la libération de son frère pour accomplir son service militaire; s'il ne peut pas-demander à devancer l'appel, dans quelles conditions et avec quelles conséquences au point de vue de son sursis.

Réponse. - L'intéressé peut renoncer à son sursis avant la libération de son frère, mais il ne peut, dans ce cas, contracter un engagement par devancement d'appel, et doit être incorporé avec le contingent dont l'appel suit immédiatement sa renonciation.

Question au ministre de la justice

M. Delmas, député, demande à M le ministre de la justice si les Français résidant à l'étranger, réputés insoumis, ont le droit de donner ou de vendre à leurs parents ou à leurs parents ou à leurs proches les biens qu'ils possèdent en France et, dans le cas de la négative, quel est le texte qui restreint ce droit et le formule

au point de vue général. Réponse. - L'insoumis non condamné, n'étant frappé par la législation en vigueur d'aucune incapacité civile, conserve le plein exercice de ses droits. Son absence du terri toire doit le faire considérer simple ment comme non présent et traiter comme tel, notamment au point de vue de l'utilisation ou toute matière des procurations qu'il pourrait con-

#### Concession de matériel

M. le Ministre de l'Instruction publique vient d'adresser la lettre suivante à M. Emile Delmas, député du Lot:

M. le Député et cher Collègue,

J'ai l'honneur de vous informer que, par décision en date de ce jour, j'ai accordé à la commune de St Sulpice une concession de matériel d'enseignement pour l'école primaire mixte.

Je suis heureux d'avoir pu, en cette circonstance, vous prouver tout le prix que 'attache à votre recommandation. Veuillez agréer, etc., etc...

#### Subvention

M. Emile Delmas l'actif député du Lot vient de recevoir du ministre de l'Agriculture, la lettre suivante : Monsieur le Député,

Vous avez appelé mon attention sur une demande formée par un groupe de pro-priétaires de la commune de Cahus, en vue d'obtenir une subvention pour la réfection du chemin rural dit Le Grand Chemin d'Aurillac à Bordeaux.

Je suis heureux de vous faire connaître que j'ai décidé d'accorder aux intéressés pour l'exécution de la première partie des travaux à entreprendre une subvention du 1/3 des dépenses avec maximum de

19.000 francs.

Le projet de la deuxième partie du chemin est actuellement soumis à l'examen des Conseils techniques institués auprès de mon département. Dès que cet examen sera terminé, une décision sera prise et vous pouvez être assuré que je ne perdrai as de vue la recommandation dont cette affaire a été l'objet de votre part Veuillez agréer, etc., etc...

#### L'avance de 60 minutes Voici, d'après l'Officiel, le décret

fixant la nouvelle heure. Art. 1er. — La loi du 6 février 1920

sur l'avance de l'heure en été est abrogée. Art. 2. Toutefois, et sous réserve

des modalités qui font l'objet des articles 3 et 4, l'heure légale fixée par la loi du 9 mars 1911 sera, pour l'année 1922, avancée de soixante minutes du dernier samedi de mars à vingt-trois heures au premier samedi d'octobre à vingt-quatre heures. Art. 3. — Dans les communes qui

en feront la demande, les préfets fixeront les heures d'ouverture et de fermeture des écoles, de manière à tenir compte des habitudes locales et des intérêts des populations rurales.

Art. 4. — Les préfets fixeront les heures d'ouverture et de fermeture des foires et marchés, ainsi que les horaires des chemins de fer d'intérêt local et des services d'autobus, de façon à assurer le ravitaillement de ces foires et marchés ainsi que l'expédition des produits vendus en tenant compte des nécessités de la vie rurale.

Le dernier samedi de mars étant le 25, c'est à partir de dimanche, 26, qu'il faut avancer horloges, pendules, montres, non pas d'une heure, comme l'ont dit certains députés, mais de 60 minutes.

#### MONUMENT Aux anciens Elèves du Lycée

Le Monument élevé par souscription à la Mémoire des anciens Elèves du lycée Gambetta, morts pour la France, est déjà en place dans le vestibule d'entrée du lycée.

Un frontispice d'une belle facture couronne les quatre tables de pierre, où sont gravés en lettres d'or les noms des anciens élèves tombés pour la Patrie. Au bas, court une guirlande, tressée de feuilles de laurier et de chêne. Au centre, sur des livres épars, un fusil des grenades, un drapeau, dont la cravate porte le chiffre de notre régiment cadurcien, le tout surmonté d'un casque forment un socle original où sont timbrées les armes de la ville. Le monument est à présent à peu près terminé. Son inauguration aura lieu vraisemblablement dans les dernières semaines de mai.

#### Bal des ouvriers coifieurs

On annonce que les ouvriers coiffeurs de la ville organisent un bal dans la salle du Palais des Fêtes.

Le contrôleur principal des contributions directes se tiendra à la Mairie de Cahors, bureau du cadastre, les 29, 30 et 31 mars, pour recevoir les déclarations concernant l'impôt sur le revenu et donner aux contribuables toutes les explications néces-

#### Cercle Gambetta

A l'occasion de la Mi-Carême, l'active Commission des Fêtes du Cercle Gambetta conviait, jeudi soir, les membres du Cercle et tous ses amis à un bal masqué-travesti qui fut parfaitement réussi.

Assistance nombreuse, très nombreuse... Costumes brillants, où s'alliaient heureusement l'originalité et le bon goût... Un entrain merveilleux et de la gaîté cordiale... Une succession éclectique des danses classiques, traditionnelles et des plus récentes créations..... quelques heures charmantes...

Des compliments à maître Barreau pour l'infatigable maestria avec laquelle il dirigea les mouvements des couples alertes.

#### QUI L'A TROUVÉ?

Un portefeuille contenant une som me assez rondelette a été perdu de la rue des Boulevards au Théâtre et du Théâtre à la rue V.-Hugo. Ce portefeuille contenait des papiers d'affaires qui sont une réelle perte pour le propriétaire et sans valeur pour celui qui les a trouvés.

A ce sujet, on a observé que si de puis quelques temps, les pertes des portefeuilles, de porte-monnaies, de sacs à main sont assez nombreuses, les trouvailles, les actes de probité sont plutôt rares.

Or, un fait est à remarquer : la plupart de ces portefeuilles, ou sacs à main contenaient des sommes mi nimes, mais des papiers d'affaires, des cartes d'identité, des photos d'un parent, en un mot, des objets qui n'avaient aucune valeur pour la personne qui trouvait ces objets.

Il semble qu'il y a quelques mois, de pareilles trouvailles étaient aussitôt signalées à la police, car que faire des photos, des papiers d'iden tité, de souvenirs de famille?

Mais depuis quelques mois « on ne trouve rien », ou plutôt, « on ne rend rien » parce que celui qui trouve commence à s'emparer de l'argent, ensuite il n'ose pas rendre les objets et stupidement il les détruit.

De pareils faits sont malheureusement constatés trop souvent. C'est d'autant plus regrettable que la plupart du temps, les propriétaires, heureux de retrouver les dits objets, laisseraient de grand cœur le peu d'argent contenu dans le portefeuille à celui qui l'aurait trouvé.

L'instruction de l'escroquerie l'annuaire se poursuit. Des commissions rogatoires ont été envoyées à tous les Parquets pour savoir si Lunais n'est pas recherché pour d'autres escroqueries, et surtout pour permettre de connaître la liste des maires qui ont été victimes de l'es-

Une perquisition faite jeudi, dans la chambre de Lunais, et dans ses malles n'a donné aucun résultat : toutefois, une très longue liste de maires a été trouvée parmi les papiers de Lunais.

Jusqu'à ce jour, aucune plainte n'est portée contre Lunais par les maires. Lunais a été arrêté, com me nous l'avons annoncé, sur mandat du juge d'instruction de Wassey à la suite d'une plainte portée par les journaux le Matin et l'Echo de Paris.

Lunais était dépositaire de ces journaux à St-Dizier : un beau jour, il prit la caisse et partit. Ce sont ses agissements seuls, ses propos inconsidérés qui ont attiré sur lui, l'attention du Commissaire de police : celui-ci soupçonnant Lunais de se livrer à un trafic douteux, demanda des renseignements à la Sûreté générale qui répondit en signalant Lunais comme un escroc qui devait être ar-Le courrier de Lunais continue à

être important: les lettres et les mandats affluent. Lunais, dans un café de la ville, a mis en dépôt une somme de 7.000 francs; sur lui, on a trouvé une somme de 1.800 francs environ: cet argent a été saisi. Au cours des divers interrogatoi-

res qu'il a subis, Lunais reconnaît et explique son industrie douteuse. Voyons, dit-il, ma faute n'est pas très grave. Qu'est-ce que j'ai fait? Je demandais aux maires de France une pièce de 20 francs. Or, chacun sait que tous les maires sont des gens aisés que ne gêne pas une pièce de 20 francs.

On voit que Lunais ironise: et ce qui est exact, aucun maire escroqué ne s'est plaint, au moins jusqu'à ce

Lunais aurait subi 4 condamnations pour escroquerie.

#### En appel Faure, condamné à 3 ans de pri-

son, comme recéleur dans l'affaire du vol de bijoux trouve qu'il a été trop « salé. » Il a relevé appel du ju-gement correctionnel. En même temps que lui, René-Georges, condamné à 3 mois de prison sans sursis pour recel également, fait appel Le Procureur de la République aussitôt, a fait, à son tour appel à mini-ma contre toute la bande.

Il paraîtrait que devant la Cour d'Appel, il serait plaidée l'incompé. tence du tribunal correctionnel.

#### Société des Etudes du Lot

Séance du 20 février 1922

PRÉSIDENCE DE M. PAUMÈS, PRÉSIDENT Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

Il est question au début de la séan ce de l'espèce de lanternon, placé au coin du mur d'enceinte du Château. du-Roi, donnant sur le Lot, et dont l'origine et la destination sont encore inconnues. Les recherches n'ont donné jusqu'à ce jour aucun résultat. Les chercheurs peuvent donc se mettre à l'œuvre.

M. le chanoine Albe offre, à la So. ciété, au nom de M. Bressac, la thèse de ce compatriote sur les Privilèges, Libertés et Franchises de la vicomté de Turenne.

M. St-Marty annonce l'envoi des Bulletins de la Société de la Haute. Auvergne, parus pendant la guerre et d'un volume de Chartes de la Basse-Auvergne.

M. St-Marty signale un mémoire de l'Académie de Lyon avec un article de M. le Dr Lacassagne notre compa. triote, sur « L'homme et la fin de

M. le D' Bergougnoux communi que une poignée de notes concernant les hommes et les choses du Querey, Le Journal des Débats a publié re

cemment, à propos du musée de la Conférence des avocats, les notes prises en 1862 par le bâtonnier Jules Favre, dans lesquelles il donne son impression sur l'éloquence d'un jeune avocat, notre compatriote Gam-

Dans les numéros des 10 janvier, 10 février et 10 mars 1921, de l'Intermédiaire des chercheurs et curieux, le D' Bergnougnoux a trouvé d'intéressants articles qui ont trait l'opération que Gambetta a subie en 1867 sur l'œil droit hypertrophie et saillant et à la translation de ses cendres au cimetière de Nice en 1909.

M. le D' Bergougnoux signale également : Dans les Lectures pour tous de 1918, un roman de M. Emile Moreau : « La nièce de Bonaparte », où l'un des premiers rôles est donné à Amable Baudus, rôle qui n'a que peu de rapport avec la véritable histoire de notre compatriote.

Un testament passé à Cahors, le 16 mars 1649, devant Dupont notaire, contenant une disposition peu commune. Le testateur, noble Bertrand de Parasolz, seigneur du ditlieu et de la Mothe-St-Geniez, déshérite ses enfants, pour le cas où ils épouseraient des protestants.

Le guide Joanne indique qu'au Musée archéologique de Montpellier se trouve le sceau du présidial de Cahors, et qu'à la Bibliothèque de l'Ecole de médecine, il y a une bible du Pape Jean XXII.

Enfin, M. le D' Bergougnoux signale dans un ouvrage de Walter Scott, Peveril du Pic, une allusion latteuse au vin de Cahors, que les Anglais avaient pu apprécier pendant la guerre de Cent ans.

M. Rames fait son rapport annuel sur la situation financière qui est unanimement approuvé.

### Rentes 6 0/0 1920

Les porteurs de certificats provisoires de rente 6 0/0 1920, même munis de coupons, sont invités à en faire le dépôt immédiatement chez les comptables du Trésor, pour échange contre des titres définitifs.

#### La Neige

Vendredi matin, les Cadurciens furent désagréablement surpris de voir les toits des maisons de la ville recouverts de neige. Durant la nuit, la neige était tombée en assez grande abondance, surtout peu après le

Dans la matinée, la neige est tombée jusqu'à 9 heures environ, mais flocons bien qu'abondants fondaient à proportion. Vers 10 heures, le soleil a fait son

apparition : la température qui était très froide dans la journée de jeudi, s'est adoucie vendredi.

#### Orage de grêle Samedi matin, la neige est toll

bée sur Cahors. Vers 11 heures 1/2, un orage a éclaté; le tonnerre a grondé et malheureusement la grêle est tombée en abondance. Les arbres fruitiers qui déja avaient souffert de la gelée de ces 3

derniers jours, ont été abîmés, en maints endroits, par la grêle.

#### Concours agricole L'Office agricole du Lot et la So-

ciété d'agriculture publient le programme général des concours qui all ront lieu dans l'arrondissement de Cahors en 1922. La première partie comporte des

prix culturaux qui seront distribués aux exploitants les plus méritants pour la culture du blé, de la pomme de terre, de la viticulture, des pratries artificielles, naturelles, des par cages, des arbres fruitiers, des denrées maraichères.

La deuxième partie est relative aux animaux reproducteurs : la troisième partie a trait aux constructions bâtiments agricoles; la quatrième partie, aux instruments agricoles; la cinquième partie part cinquième partie aux petits métiers familiaux ; la sixième partie est re servée à la distribution de primes pour encouragements divers à l'agriculture, aux familles nombreuses el aux vieux serviteurs.

### CHRONIQUE SPORTIVE COMPOUND-CLUB CADURCIEN

CHAMPIONNAT DES PYRÉNÉES (Eliminatoire)

(Demi-finale) pour une fois, dira-t-on, et ce n'est pour-pour une fois, dira-t-on, et ce n'est pour-pour pas la première, notre vaillante société, ent d'être bien peu favorisée par les déci-ent d'être bien peu favorisée. Dimanche du comine des Pyrénées. Dimanché jain, son équipe première est qualifiée disputer à Carmaux, contre le Fooi-jub Carmausin, la demi-finale du pionnat des Pyrénées. Tous les Cadurmpionna des cadur-s se rendent compte des inconvénients présente un tel déplacement. En plus que l'équipe qui est opposée à notre quinze est d'une valeur indiscutable tainement la plus redoutable, nos brade de la contra del contra de la contra del contra de la contra del contra de la contra de la contra del contra de la contra del c voyage de nut, demoralisant et d'une leur désespérante. Heureusement, tous animés du meilleur esprit et veulent à rix la victoire!... Toujours capricieuse dernière leur sourira-t-elle ? Nous ne ous l'affirmer, mais nous sommes sûrs se la partie de dimanche, à Légionar ons l'amiliner, mais nous sommes surs les la partie de dimanche, à Lézignan, alut un sérieux entraînement, toute pe fera de son mieux, s'emploiera à t donnera la somme d'énergie maxi-Quel que soit le résultat, Cahors être fier du travail de ses chers

oundistes. les noms des joueurs qui effectue déplacement

nt le deplacement :
Soularg, Gayerie, Soulacroup, Bosc, BeDelpy, Berbier, Claret, Balas, Coupy,
Stobal, Dupouy (cap.), Ron, Chaumel,
ssens, Labro, Talou. Tous nos vœux les accompagnent et en mus sportifs, nous souhaitons que le meil-

pendant que leurs aînés défendront vailmment les couleurs rouges et noires, les ment les couleurs rouges et hoires, les mes de la deuxième iront donner la fique à l'équipe correspondante de venir Moissagais. Nul doute qu'ils tient à prouver, quoi qu'on en dise, qu'ils it encore bons à quelque chose. Nous ne handons qu'à le croire, et ne pouvons les vencourager. alle les y encourager.
A lous encore une fois bonne chance et perci d'avance.

J'ai tenu un long silence, j'attendais la fin es championnats pour donner, en bloc, mes apressions sur la société qui m'est chère, mpressions sur la societe dur m'est chere, nais avant le grand choc, Foot-ball Club armaussin (1), C. C. C. (1) je ne m'écoute ins et je me permets d'adresser aux diri-eants Compoudistes une observation, toute cale, mais juste.

amicale, mais juste.

On ne parle que de cela. « Le Compound va à Carmaux » !! Soit. Ma confiance est illimitée chez les équipiers autant pour ceux de première que de deuxième. Pas de remaniements dans l'équipe, Messieurs les dirigeants, ce serait trop s'exposer ! Que j'auris voulu, le plus souvent assister à vos teniens pour vous dire combien il est dans de la complement de la ens vollut, le plus souvent assister a vos éminons pour vous dire combien il est dan-ereux, en championnat d'apporter des lodifications dans une équipe, lorsque la ohésion peut exister et qu'il n'y a qu'à la

Les trois matches précédents font bien Les trois matches précédents font bien augurer pour dimanche et si la deuxième du Compound jouant de déveine et non avec ses moyens s'est inclinée devant Négrepelisse, que la première évite de tomber dans la même erreur, à vous d'y veiller. Je n'ignore pas le dévouement, très grand des dirigeants, mais que ce dévouement n'aille pas, en croyant que Pierre marcherait mieux que Jacques changer l'homogénéité de l'équipe, car si Jacques connait l'habitude de son voisin, Pierre l'ignore.

Je crois que je parle bien sagement. Allezvous m'écouter? Songez que les yeux amis et ennemis sont fixés sur vous et que le résultat sera attendu avec une impatience

sultat sera attendu avec une impatience i ne voudra pas de déception, bien entenun Mon cher Dupouy, avec le concours de Berbier Roger, vous devez mener le coté L.C. C. quinze premier à une victoire, dure len ai la conviction.

PATRONAGE ST-LOUIS

Nous recevons la communication suivante; Excellente journée au patronage St-Louis, eudi dernier, 23 mars! leudi dernier, nos jeunes, recevant la visite de leurs amis du Patronage Jeanne

l'Arc de Figeac, firent de nouveaux reten-irles rues de notre vieille cité de leurs tries rues de notre vieille cité de leurs marches entraînantes.

All h., l'équipe (II) du patronage St-Louis: Delpech (capitaine), Talayssat, Delmas, Clair, Augeraud, Séval, Fort, Costoplane, Yayssé, Baudin, Lapuyade, a rencontré, en partie amicale, l'équipe (II) du patronage leanne d'Arc. C'était un vrai plaisir de voir parties les réprires les disputer les victoires qui

nos benjamins se disputer la victoire que est finalement restée aux mains des Figea cois (là 0). Que nos petits ne se décou ragent pas; pour un début, ce n'est pas trop mal. Avec un peu d'entraînement ce sera bientôt de bons matcheurs. A 14 h., c'est aux équipes premières des

A 14 h., c'est aux équipes premières des deux patronages à se rencontrer. L'équipe (I) P. S. L.: Bouzerand (capilaine), Lagasquie, Faurie, Delsaud, Ladoux, Rigaudie, Bessac, Villières, Dussaut, Gisquet, Fort, Baboulène (2º mi-temps) se battent rès bien, avec beaucoup d'entrain, durant la fre mi-temps, mais à la 2º mi-temps on sent un peu de fatigue provenant du manque d'entrainement. Finalement la victoire reste à l'équipe P. J. A. plus exercée et grâce à son puissant et rapide aile gauehe. (2 à 0). Dans sa dernière rencontre avec l'équipe P. J. A., l'équipe P. S. L. avait été battue par points à 0. Il y a donc progrès sensible et le jour n'est pas loin où nos jeunes footballeurs pourront enfin remporter une victoire eurs pourront enfin remporter une victoire lalante sur leurs redoutables adversaires one bon courage! Que les deux équipes ient bien fidèles aux matches d'entraîne ent qui auront lieu tous les jeudis et manches en vue des prochaines randon-ées à Montauban, Figeac et Gourdon.

Tribunal correctionnel Audience du 23 mars 1922

UN MARI BRUTAL Dans une précédente audience, le tribunal correctionnel condamna par défaut, à 200 francs d'amende le sieur Amouroux, inculpé de voies de fait sur sa femme. Amouroux ayant fait opposition à ce jugement, l'affaire est revenue jeudi, Amouroux fait encore défaut.

Le tribunal maintient la peine prononcée.

VOL DE POULES

Prune, voleur de poules appartenant à M. Bailles, comparaît devant le tribunal. Prune est un récidiviste: il reconnaît avoir commis le vol. Il est condamné à 1 mois de prison.

COUPS ET BLESSURES

Le nommé Larroque, de Montcuq, est poursuivi pour coups et blessures sur son beau-père et sur sa femme. Larroque est un mauvais coucheur et un violent. Il s'en tire avec 8 jours de prison avec sursis.

THEATRE DE CAHORS

Nous sommes en mesure d'annoncer que très prochainement une représentation de CARMEN sera donnée au Théâtre Municipal avec comme principaux interprètes, Mlle Silviani et M. Rousseau.

Tournées classiques J. Mayran

Le vendredi 31 mars 1922, à 17 heures, aura lieu en matinée au Théâtre de Cahors, une représentation organisée par les tournées clas-siques J. MAYRAN.

« Les Nuées d'Aristophane, le Mi-santhrope de Molière » et une intéressante partie littéraire, constitueront le programme de la tournée J. MAYRAN.

----<>%<>----SERVICE DES PHARMACIES

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 26 mars 1922 par la

Pharmacie FAYRET Boulevard Gambetta

--->¤<----ETAT-CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS Du 17 au 24 mars 1922

Naissances

Dellara Laure-Irène-Francine, place St-Laurent, 2 Dufau Denise-Fernande, rue Pt Wilson.

Publications de mariages Houel Jean-Baptiste-Louis-Albert, peintre-dessinateur à Paris et Marie-Hélène Veyssière, comptable, domiciliée à Ca-

Pujol Manant-Auguste-Pierre, répétiteur au Lycée de Toulouse et Marie-Fran-çoise-Emilie Veyssière, domiciliée à

Montaudié Gustave-Adolphe, typographe à Cahors et Anaïs-Sylvanie Cabane, cou-turière, domiciliée à Cahors.

Charieras Jean, employé au chemin de fer à Cahors et Marie-Pauline Bacou, couturière, domiciliée à Cahors. Bourgoin Louis-Jules-Jean, ingénieur à

Cahors et Antoinette Chery, s. p., domi-

Décés

Constant Jean, 66 ans, cultivateur à Toulousque. Grave Julienne, 72 ans, s. p., cours de la

Chartreuse.

Monestier Christiane-Rose-Marie-Jeanne,
3 mois 1/2, Boulevard Gambetta, 20.
Guindou Pierre-Adrien, 56 ans, charretier,

impasse Cardaillac, 9. Gras Marie, veuve Pons, 54 ans, s. p., rue Président Wilson. Alazard Marie, 72 ans, s. p., à St-Henri.

#### COIFFEUR POUR DAMES POPOVITCH

Shampooing, ondulation Marcel, postiches, soins spéciaux pour la chute des cheveux et contre les cheveux blancs. Soins du visage contre les tâches de rousseur, points noirs, duvets, rides, etc.

POPOVITCH, 4, rue Maréchal-Foch, -<>><>

Catus

Enregistrement. - Nous apprenons la nomination de M. Larenaudie, receveur de l'enregistrement à Catus au poste de Londinières. M. Larenaudie, est devenu un de nos excellents compatrioles par

alliance, car il est le gendre de notre sympathique ami et collaborateur Armand

Le départ de M. Larenaudie sera regretté dans notre commune, mais nous tenons à le féliciter pour l'avancement mérité qu'il obtient.

Castelfranc

Conseil municipal. - Dans sa dernière séance, le Conseil municipal, réuni sous la présidence du Maire a donné un avis favorable, comme soutiens de famille, à un conscrit de la classe 1922, marié et père de famille.

Accepté également trois demandes de secours de femmes en couches, qui vont avoir respectivement, quatre et cinq enfants chacune.

Ajoutons que la municipalité, toujours soucieuse des intérêts de ses adminis-trés, fait procéder à l'élagage des ormeaux presque centenaires, bordant les deux cêtés de la route du pont suspendu sur le

A la demande de l'Amicale des Poilus de Castelfranc, elle fait arracher par la même occasion, deux gros ormeaux pour l'agrandissement de la petite place, où doit s'élever le monument aux glorieux morts de la

grande guerre. Contrairement à ce qui a été annoncé, nous sommes autorisé à dire, qu'aucune date, n'est encore prévue pour l'inauguration du dit monument.

Figeac

Culture des Tabacs. — La commission chargée de répartir le contigent de la culture des tabacs dans l'arrondissement de Figeac se réunira à la sous-préfecture de Figeac, le 1er avril, à 14 heures.

Gourden

Lou Gorrit del Quercy. - Lou Gorrit del Quercy a donné dimanche dernier sa fête annuelle au profit de son œuvre de Colonies de Vacances, qui malgré le beau temps, a réuni plus de 1.200 personnes dans la vaste salle du Manège Huyghens, luxueusement aménagé à cel

Le programme excellemment composé débuta par un concert parfait en tous points, et dans lequel on applaudit tour tour des amateurs et des artistes de talent

M. le ministre des Colonies, empêché avait bien voulu se faire représenter par notre sympathique compatriote M. Garri gou, chef du cabinet particulier, et parm l'assistance si nombreuse, nous avons reconnu M. Miquel, conseiller général; MM. Vialle, président de la Grappe; Amaga, président des Figeacois; Quercy du Colel Bicountin; le comte de Launac membre bientaiteur de notre société.

Le concert s'est terminé sur un intermède de danses rythmées exécutées avec grâce par « Les Cadettes de Gascogne », et à 17 h. 30 le bal commença, au son d'un orchestre endiablé, et au milieu de l'entrain le plus parfait. Un cotillon, avec de nombreux accessoires, organisé et conduit par notre ami M. Rochard, président de la Mascotte, clotura cette belle fête à 19 heures.

Audience correctionnelle. - Le tribunal rend les jugements suivants:

Bachaud, Mercadier Pierre, Brondel Adrien et dame Ménauge Pélagie, veuve Rougié de Dégagnac, 16 fr. d'amende, avec sursis sauf pour le premier, pour défaut de déclaration de la maladie du rouget sur

Delord, Périé, Lugol de Dégagnac sont condamnés à 50 fr. d'amende sans sursis et 2 jours de prison avec sursis pour vente de porcs atteints de maladie. De même Delpech Hippelyte de Payrignac et Ussel Henri de Milhac.

Pour le même délit, Candaliè Antoine (Dégagnac) est condamné à 25 fr. d'amende sans sursis et 2 jours de prison avec sursis et Villars Auguste du Vigan à 100 r. sans sursis et 2 jours de prison avec

Arènes de Salviac, Gamond, Rouscasse de Dégagnac ont été condamnés à 300 fr. d'amende sans sursis et 6 jours de prison avec sursis pour complicité de vente de viande de porc en état de maladie.

D. de Salviac, Bos de Dégagnac, Moncoutié de Fajolles, ont été condamnés à 300 fr. d'amende sans sursis et 8 jours de prison avec sursis pour expédition ou complicité de vente de viande de porc en état de maladie. Pour le même délit le Sr Gratias Marcel,

négociant à Gourdon a été condamné à 500 fr. d'amende et 15 jours de prison. Pour le même délit M... et Griffoult de Gourdon ont été condamnés à 100 francs d'amende.

Labastide-Murat

Nécrologie. — Vendredi est décédée dans sa 92° année, Mme veuve Messengrival, la dovenne de la commune. La défunte était la tante de M. Barrascou, receveur des P. T. T. à Saint-Geniès-d'Olt (Aveyron).

Le printemps. - Le printemps a très mal commence sur nos Causses. Dans la nuit du 21 au 22 et les jours suivants la neige est tombée à gros flocons. Le soleil

s'est enfin montré dans l'après-midi de vendredi et nous fait espérer une température plus clémente. Les arbres fruitiers qui fleurissaient ont été gelés.

St-Germain Notre foire du 22. - A cause des fortes averses tombées pendant la nuit d'avant t durant toute la matinée notre foire s été tardive et moins importante. Cepen-dant il s'est traité un grand nombre d'affaires. Voici les principaux cours prati-

Bœufs: a) de boucherie, de 100 à 110 fr. le quintal ordinaire (50 kilg.); b) bœufs de travail, de 1.500 à 3.500 fr. la paire; c) bouvillons, de 800 à 1.200 fr. la paire. La vente a été assez active.

Moutons: a) gras, de 160 à 200 fr.; b) maigres, de 70 à 100 fr. le quintal; c) brebis, de 120 à 160 fr. la pièce; également beaucoup d'agneaux vendus à un

Volaille: a) poulets, environ 6 fr.; b) poules, 4 fr. 50; c) dindons, 6 fr.; d) lapins, 3 fr., le tout le kilg.

Beaucoup d'œufs vendus 2 fr. 50 la dou-

Encore quelques paniers de truffes vendues en moyenne 30 fr. le kilg. Beaucoup de légumes vendus à des prix élevés surtout les plants d'oignons et de choux. De nombreux marchands de graines et étalagistes qui ont fait de bonnes

En résumé, malgré le mauvais temps, foire moyenne.

Salviac

Nos compatriotes. - Nous apprenons avec plaisir que notre jeune compatriole M. Jacques Cazes, répétiteur au Collège de Castres, vient d'être reconnu admissible au concours du surnumérariat des Contribution Directes.

Tout en souhaitant le succès complet à notre excellent compatriote nous lui présentons nos bien sincères félicitations. Carnet blanc. - Les mariages sont tou-

jours nombreux en notre commune: nous avons le plaisir de signaler celui de M. Emile Mompart, l'excellent artiste et talentueux sculpteur salviacois, avec Mlle Jeanne Castagné, sans profession, demeurant à Martel.

Aux futurs époux nous présentons nos meilleurs souhaits de félicité et de pros-

Conseil de révision. — Le conseil de révision a eu lieu à Salviac, le lundi 20 mars, à 4 heures du soir, sous la présidence de M. Brisard, préfet du Lot. 39 conscrits ont été examinés; l'effectif du canton est sensiblement supérieur à celui de l'an dernier; 21 jeunes gens ont été pris bons pour le service armé,

14 ajournés, 3 exemptés, 1 réservé. Après le conseil de révision nos jeunes gens, selon l'habitude ont parcouru les rues drapeaux et musiques en tête, afin de fêter l'anniversaire de leurs vingt ans.

La Norvège et Gênes

De Christiania: M. Mowinckel, ministre du Commerce, et M. Irgens, ministre de Norvège à Rome, seront les délégués de la Norvège à la Conférence de Gênes.

Le Reichstag vote le compromis fiscal

De Berlin: Le Reichstag a terminé l'examen, en deuxième lecture, du projet de compromis fiscal qui a, finalement, été accepté avec quelques légères modifications par la majorité aux applaudissements de la plupart des membres du

L'Allemagne et les réparations

De Berlin: Dans les milieux parlemenaires on pense de plus en plus que la note de la Commission des Réparations ne sera pas interprétée par les Alliés comme un nouvel ultimatum, suivi de anctions immédiates.

On croit que le gouvernement allemand pourra entamer de nouvelles négo-

Conseil supérieur des chemins de fer

M. le Trocquer, ministre des Travaux Publics, a présidé ce matin la première réunion plénière du Conseil Supérieur des chemins de fer,

Conseil de Cabinet supprimé M. Poincaré ayant été retenu ce matin

à la Conférence de l'Orient, il n'y a pas eu de Conseil de Cabinet.

#### Tragédie

De Crefeld : La nuit dernière, l'aubergiste Arthur Didden a tué à coups de revolver sa femme âgée de 37 ans, sa fille âgée de 18 ans, son fils âgé de 16 ans. Il s'est ensuite suicidé.

Des difficultés d'ordre financier sont la cause de cette tragédie.

Secousse sismique

De Belgrade: Une forte secousse sismique a été ressentie à Belgrade ce matin à heure 30. Il n'y a pas eu d'accidents de personnes. Seuls des dégâts matériels sont

enregistrer.

### A Vendre Un beau Domaine d'agrément et de rapport

Belle maison de maître moderne avec terrasses et ombrages, 12 pièces abondamment meublées. Lits style Empire, armoires à glace et autres armoires Louis XV et Louis XVI, Bahuts Louis XIII Secrétaires, bibliotnèques, garnitures de cheminées, grandes glaces, console, fauteuils, sièges et tables de tous styles pour la maison et les terrasses, meubles de salon, canapé, fauteuils et chaises Louis XIII, piano. Batterie de cuisine bien garnie, récipients en cuivre, cuisinières, baignoire et chauffe-bain, fontaine lavabo en cuivre, garnitures de foyer, lampe et suspension en cuivre, etc...

Plusieurs corps de bâtiments modernes pour l'exploitation Cheptel vivant et matériel consistant en toutes machines agricoles, voitures et

harnais, vaisseaux vinaires. 6 heotares de prairies irrigables, vignes, terres labourables et bois dont partie de haute futaie.

Pour renseignements, visiter et traiter : S'adrà M. J. DELLARD, I, rue Mar. Joffre, Cahors

A VENDRE MAISON 3 pièces Chai, remise, cour, caye et grenier en très bon état

Libre de suite S'ad' J. DELLARD, I, rue Mar. Joffre, CAHORS

A VENDRE Pétrin mécanique Contenance de 10 à 400 kilog de pâte

Fonctionnant journellement S'ad" ST-CHAMANT, Garage central, Cahors

JE SUIS GUÉRI. - C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de

M. GLASER le réputé spécialiste de Paris, 63, Bd Sébastopol, qui visite la région depuis de longues années.

Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pe-lote à compression souple, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait

EN VOICI DES PREUVES:

Parmi des milliers, quelques personnes guéries nous autorisant à publier leur

M. TUROMBAT J., au Poncarau, commune d'Eauze (Gers), hernie guérie. M. LARROQUE J., md. de bestiaux à

Marmande (L.-et-G.), hernie guérie.

M. SENAC J., à St-Urcisse, par Lauzerte (T.-et-G.), hernies guéries.

M. ALBERT François, garde, Château de Soulet, par Soual-l'Estap (Tarn), hernies guéries.

M. SOMPROU J., à Uz, par St-Savin (Hautes-Pyrénées), hernies guéries.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti l'ailleurs par écrit, M. GLASER invite toutes les personnes atteintes de hernies,

efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuite-ment l'essai de ses appareils. Allez donc tous de 8 h. à 4 h. à :

Alez donc tous de 6 h. 44 h. 4 c. CAUSSADE, lundi 27 mars, Hôtel Larroqué. MAURS, jeudi 30 mars, Hôtel du Commerce. CAHORS, samedi 1eravril, Hôtel de l'Europe. CAPDENAC-GARE, jeudi 6 avril, Hôtel de France, Fournier. SARLAT, samedi 3 avril, Hôtel de la Madeleine GHAMAT, lundi 10 avril, Hôtel de Bordeaux. GOURDON, merc., 12 avril, H. de la Boule-d'Or. FIGEAC, samedi 15 avril, Hôtel des Voyageurs NOUVELLE CEINTURE VENTRIÈRE

Grossesse, Obésité Matrice, Déplacement des Organes BROCHURE FRANCO SUR DEMANDE

Importante maison Cognac accroissant ses affaires

Demande Représentant

Excellentes références Très au courant et bien introduit

Ecrire directement : AUDOUIN Frères à St-JEAN-D'ANGÉLY, près Cognac

CONFECTION POUR HOMMES ET JEUNES GENS

Costumes de travail moleskine croisé, velours, coutil

COSTUMES SUR MESURE

Grand choix de Draperie française et anglaise Prix défiant toute concurrence

PASQUET, 1, rue Maréchal Joffre, 1.



donne un excellent bouillon

rend savoureux tous potages, sauces, raqoûts,

poissons, léqumes etc. EN VENTE PARTOUT

EUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 50

# LES ROQUEVILLARD

Henry BORDEAUX

TROISIÈME PARTIE VII

JEANNE SASSENAY Le nouvel aveu qui, d'après lui, résulte de la restitution, par moi, des ent mille francs. Avant trois heures, suppose, mon tour viendra. A quatre heures ou quatre heures et denie j'aurai terminé.

Et il ajouta, en affectant la tran-Le train de Charles arrive à une heure. Ton beau-frère devrait être là.

Peu après, Charles Marcellaz sonna, en effet. Quelles nouvelles, mon père demanda-t-il en entrant. Germaine Meurait ce matin en me disant adieu, les trois petits l'imitaient. Votre élégramme d'hier nous a causé tant

de chagrin. Pauvre Hubert! Je vous attendais, Charles. Votre place est à côté de moi. Marguerite Vous renseignera en vous faisant serdéjeuner. Laissez-moi quelques minutes. Soyez prêt à deux heures moins cinq.

- Je serai prêt. Ah! je vous préviens que j'ai pris mes mesures pour vous restituer la moitié de la dot de

Germaine. Plus tard, ce sera le reste. L'avoué annonçait cela d'un ton de mauvaise humeur, comme un homme peu accoutumé à la bienfaisance et qui s'en cache. Il était conquis, lui aussi, à la cause commune ; mais comme sa raison suivait en protestant, il n'affichait pas sa dé-

Je n'accepte pas, mon ami, répondit M. Roquevillard. Et plus ému de ce concours que de tous les efforts adverses qu'il s'apprêtait à repousser, il ajouta:

Ainsi le lien de famille se resser-

Embrassez-moi.

rait dans l'infortune. L'avocat s'isola un quart d'heure pour ramasser en faisceau les arguments de sa plaidoirie. Le récit qu'il avait fait à sa fille, sous l'empire de la surexcitation nerveuse, avait été pour lui un dérivatif de la colère et de la honte qui s'accumulaient en lui depuis le matin, à écouter les infamantes accusations portées contre son fils. Ses nerfs se détendirent, le bouillonnement de son cœur se calma comme la mer quand le vent tombe. Lorsque ce fut le moment de regagner le Palais de Justice, Marguerite lui découvrit un visage moins orageux et dans le regard cette

sérénité que la veille il avait rapportée de sa visite à la Vigie. - A ce soir, père, dit-elle. Que

Dieu vous aide!

Sur le pas de la porte, il répondit rapidement:

A ce soir, petite... avec Maurice. La jeune fille venait de s'enfermer dans sa chambre pour y prier, quand Jeanne Sassenay demanda à Mlle Marguerite, je vous prie. Plus rigide et circonspecte depuis

l'insistance de Raymond Bercy, la bonne écarta d'un ton péremptoire l'importune question, Mademoiselle est fatiguée. Elle

ne reçoit personne. Tant pis, j'entre quand même. Et dépassant la servante effarée avant que celle-ci n'eût le temps de lui barrer le chemin, Jeanne traversa le corridor en courant, chercha la chambre de son amie qu'elle connaissait, frappa rapidement, entra et se jetá dans les bras de Mar-

C'est moi. Ne me renvoyez pas.

Ce n'est pas la faute de Mélanie. Vous, Jeanne? Pourquoi venir? - Parce que vous êtes seule et que vous avez de l'ennui. Il y a un tas de dames qui sont allées à l'audience comme à une partie de plaisir. Alors, moi, j'ai pensé que ma place était ici aves vous. Je vous ai-

Marguerite caressa la joue de son amie : Vous êtes honne.

Oh! non. Seulement j'ai tant d'amitié pour vous... Toute petite, je vous admirais déjà. Et je voudrais frisons qui descendaient sur le front tant vous ressembler.

Puis, d'un ton mystérieux, elle changea brusquement de sujet :

Figurez-vous qu'elles ont fait toilette pour se rendre au Palais de Justice. Parfaitement, comme à une matinée.

Qui?

Ces dames.

rement. Il s'agit de notre honneur. C'est un spectacle. Jeanne Sassenay lui prit la main : — Moi, je ne suis pas inquiète. Et d'un ton doctoral elle parut

Oui, dit Mlle Roquevillard amè-

rancher le débat : — En somme, que lui reproche-t-on de grave à votre frère? D'avoir enlevé une femme? Cela n'est rien. Malgré sa tristesse, Marguerite ne put réprimer un sourire, ce qui encouragea sa compagne.

Vous comprenez bien qu'une femme ne s'enlève pas comme une tache d'habit. Moi, celui qui voudrait m'enlever, je le grifferais, je le mordrais, je lui ferais un mal effroyable... A moins que je ne parte avec

Taisez-vous, Jeanne. Ah! peut-on savoir? Quand on aime, on est capable de tout. Aimer c'est quelque chose de terrible. Qu'en savez-vous?

Pourquoi ne le saurais-je pas Je ne suis plus une petite fille. Mlle Sassenay donna un coup à son chapeau qui, sur la chevelure blonde, perdait l'équilibre, vérifia les

Cette méchante femme, il ne

ler sa rougeur tandis qu'elle deman-

l'aime plus ? Maurice? Je ne crois pas.

Vous en êtes sûre?

Il n'en parle jamais. On ne l'a plus revue? Non. Tant mieux. Je la déteste.

D'abord elle n'était pas si belle que ça. De beaux yeux, oui ; mais elle s'en servait un peu trop. Et des sourires, et des œillades, et des mines, et des balancements de tête, et des flexions de cou, et des ondulations d'épaules et des tortillements de

Levée en hâte de sa chaise, elle contrefaisait Mme Frasne à travers la chambre en caricaturant ses gestes et ce perpétuel mouvement qui trahissait l'agitation intérieure.

Jeanne, je vous en prie, se récria Marguerite.

 Non, non, je vous assure, continua la jeune fille tout à fait lancée, les brunes ne valent pas les blondes, ni pour le teint, ni pour la grâce. Vous avec vos cheveux châtains, vous réunissez la beauté de toutes, mais vous n'en faites rien... Et puis, je la déteste encore... Mais qui?

c'est une femme fatale, qui porte le Votre frère en a été bien puni. Elle

l'a rendu malheureux : elle ne l'aiet prit un air détaché pour dissimu- mait pas. C'est elle qu'on devrait tenir?

mettre en prison. Quant à votre frère, on l'acquittera. Vous savez : papa et maman sont pour lui. Papa rechignait, mais je l'ai grondé. J'aurais voulu le voir acquitter. Vous le féliciterez pour moi. Ce doit être beau un acquittement. Elle babillait sans s'arrêter. Mar-

Voulez-vous prier avec moi, Jeanne? Si vous voulez. Les deux jeunes filles s'agenouillèrent côte à côte. Mais à peine avaient-elles commencé leurs oraisons que l'on frappa à la porte :

guerite, doucement, l'interrompit :

C'est le courrier, dit la bonne, en remettant quelques lettres à MHe Roquevillard. Vous permettez? demanda celle-ci à sa compagne. C'était le jour d'Hubert... Ah! une lettre de

lui... je l'attendais un peu.

D'une main frémissante elle décacheta l'enveloppe qui venait du Soudan. Par delà la mort, le jeune offi-cier intervenait dans le drame de famille. Il est peu d'impressions, aussi poignantes que de recevoir des témoignages de ceux qui ne sont plus. Marguerite, dont la résignation farouche ressemblait au calme jusqu'alors, laissa échapper, en lisant, un long gémissement. Jeanne, dis-Mme Frasne, donc, parce que crète, émue, n'osait la consoler. Mais d'elle-même la jeune fille se ressaisit. Ce n'était point l'heure de pleurer, de s'abandonner. Son père ne lui avait-il pas montré la conduite à

### Bibliographie

### REVUE BLEUE

Fondée en 1863

Paraissant les premier et troisième samedis de chaque mois Sommaire du 18 mars 1922

1. La Défense nationale, par le Général de Maud'huy; 2. L' « Humanisme » de Ronsard, par Baguenault de Puchesse; 3. Remarques sur un Facteur du Relèvement de la Russie, par Henri de Montfort; 4 L'Art au-dessus de tout?, par Charles Lalo L'Art au-dessus de tout?, par Charles Lalo;
5. Le Trésor (Nouvelle), par L. DelarueMardrus; 6. La Question des Huit Heures,
par René Berger; 7. Molière méconnu.
Les Amants magnifiques, par Gonzague
Truc; 8. La Politique Etrangère: La Situation de Llyod George et la Politique intérieure de l'Angleterre, par L. Dumont-Wilden; 9. Les Œuvres et les Idées: L'Art et la
Science du Langage, par Lucien Maury: Science du Langage, par Lucien Maury; 10. Le Théâtre: La Révélation d'Edmond Rostand, par Gaston Rageot; 11. A travers les Revues étrangères, par Gaston Choisy; 12. Livres nouveaux; 13. La Quinzaine artistique et théâtrale, par Yvanhoé Rambosson; 14. Chronique tchécoslovaque, par J. Jelineck; 15. Bulletin maritime; 16. Revue Financière.

ABONNEMENTS: Revue Bleue (seule), France: six mois, 23 fr.; un an, 40 fr.— Etranger: six mois, 30 fr.; un an, 55 fr. Revue Bleue et Revue Scientifique (réunies), France: six mois, 40 fr.; un an, 74 francs. - Etranger: six mois, 55 fr.; un an, 100 francs.

Prix du numéro: 1 fr. 90; Etranger: 2 fr. 50. — Paris, 286, boulevard Saint-Germain (VII). Téléphone: Fleurus,

#### LA REVUE HEBDOMADAIRE

offre à ses abonnés, avec le numéro du 18 mars, son troisième supplément théâtral mensuel « Aimer », pièce en trois actes par Paul Géraldy.

Lire dans le même numéro : L'enfant ure dans le meme numero : L'entant qui n'allait pas à l'école, par Louis Artus.

— La campagne allemande contre M. Barrès et le nationalisme français, par Pierre Waline. — Aux jardins de Clio, par Frantz Funck-Brentano. — L'Allemagne vaincue et les Réparation (notes de voyage), par M. Paul Reynaud, député des Basses-Alpes. ABONNEMENTS:

France: Un an, 52 fr. — Six mois, 28 fr. — Trois mois, 15 fr.; Etranger, 60, 32 et 17 fr. Spécimen gratuit sur demande. Le numéro 1 fr. 50. — Chèque postal :

Plon, 8, rue Garancière, Paris.

#### La Revue de la Semaine illustrée Directeurs: Fernand Laudet, de l'Institut et Jacques Boulenger.

Sommaire du 17 mars 1922 Conférences de la société des conféren-

ces: Henry Bidou, Constantinople, carrefour des peuples. — Louis Madelin, la France du Directoire: V — L'Appel au Sébastien Bottin, Lettres inédites sur les

Cent jours, publiées par E. Rodocanachi.

— André Thérive, le voyage de M. Renan

#### LA VIE DE LA SEMAINE

Chez nos allies d'Angleterre et d'Italie, par Pierre de Quirielle. - Un monument aux morts, par Albert Thibaudet. - Les Revues françaises, par Etienne Charles.

— Revue des faits de la semaine.

Rédaction et administration: 4, rue Chauveau-Lagarde, Paris, 8.

#### LES ANNALES

C'est la semaine du Vin de France : les Annales consacrent à sa gloire une partie de leur numéro. Elles donnent, en outre, en dehors de leurs rubriques habituelles, des pages signées de noms illustres. Acheter les Annales, c'est se tenir, de la plus agréable façon, au courant de l'ac-

En vente partout, le numéro 75 centimes. Chèques postaux 330,40.

#### LA NATURE

Ce numéro débute par une étude des mœurs curieuses des lézards cornus de l'Arizona, écrite par Mme le Dr Phisalix qui a pu en observer au Muséum, où il en a vécu pour la première fois en France.

L'air a-t-il une composition constante? Non, répondent diverses expériences très précises, sans qu'on puisse connaître les causes de ses variations.

La plus grande partie de La Nature est consacrée cette semaine au dernier Salon de l'Aéronautique On y trouve la descrip-tion, les caractéristiques, les photogra-phies des appareils les plus intéressants qui révèlent les voies nouvelles où s'engage en ce moment l'aviation.

Où trouve-t-on l'antimoine et qu'en faiton? Bien des choses, montre La Nature en énumérant ses principaux usages dans les alliages, les couleurs, les métaux antifriction, etc.

Enfin, vient la description d'une nouvelle machine à écrire pour les aveugles, inventée par l'un d'eux, laquelle est le premier modèle pratique construit en France.

Le Supplément, toujours très varié, renformations techniques de la complement de la complement

ferme de nombreuses informations techniques, la description d'appareils pratiques nouveaux intéressant les photographes, les laboratoires, etc., ; un système de calendrier universel, des recettes utiles, une correspondance pleine de renseigne-ments précieux, une chronique des livres scientifiques, etc ...

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 120, Boulevard Saint-Germain, Paris.

#### Marché de La Villette 23 mars 1922

ESPÈCES

Bœufs...

Taureaux.

Veaux....

Moutons..

Porcs....

PRIX PAR 1/2 KIL es porcs se coten au 50 . poids vif o qual. 2 qual. 3 qual. Vaches .. 1.572 60 2,60 2,20 1,90

3,80 | 2.90 4,40 | 3,90 3,80 | 3,40

OBSERVATIONS. - Vente un peu plus facile sur toutes les espèces en raison des arrivages peu abondants.

110

1.215 6.698

2.160

HORAIRE DES TRAINS

### POUR LA GARE DE CAHORS

Ligne de Brive à Montauban Arrivée: 6 h. 17 Départ: 7 h. 17 6 h. 21 7 h. 21 7 h. 32 11 h. 47 17 h. 23 19 h. 44 17 h. 42 20 h. 20 20 h. 16

Ligne de Montauban à Brive 8 h. 10 12 h, 03 18 h, 04 21 h. 39 22 h. 15 7 h. 45 Départ: 11 h. 59 17 h. 54 21 h. 35 22 h. 11

Ligne de Libos

Départs 15 h. 30. 18 h. 15 (1). 10 h. 47. 19 h. 25. Arrivées Ligne de Capdenac

Départs 10 h. » 19 h. » Arrivées

Les chiffres noirs indiquent les trains express. (1) A lieu tous les samedis et jours de foire à Cahors.

ETUDE

Me Louis LESCALE NOTAIRE A CAHORS

#### Fonds de Commerce

#### Premier avis

Suivant acterecu par Maître Louis LESCALE, notaire à Cahors, le seize mars mil neuf cent vingt-deux, Madame Rose PONS, veuve BAILLY, marchande de chaussures, demeurant à Cahors, place du Marché,

A vendu à Monsieur Antoine GIRARD, propriétaire, et à Dame Maria PASQUET, son épouse, de-meurant ensemble à Cahors, quai Cavaignac,

Le fonds de commerce de « marchand de chaussures » portant pour enseigne « Al'Ecureull » que Mada-me BAILLY fait valoir à Cahors, place du Marché, numéro 10.

Les oppositions, s'il y a lieu, devront être faites en l'étude dudit Maître LESCALE, dans les dix jours qui suivront la deuxième insertion. Pour première insertion:

L. LESCALE.

#### QUI N'A PAS SON CHAUFFAGE Peut s'en procurer chez FLORENTY 38, rue du Lycée

Belle bûche chêne tronçonnée pour Cheminée de 0,50. Pris sur place, le stère ..... fr. 30 A domicile, id. fr. 33 A domicile, id. ..... fr. 33 Planches et plateaux Chêne à vendre, bois sec (occasion).

JE DÉSIRE ACQUÉRIR

## PROPRIETE

POUR EXPLOITATION AGRICOLE MOYENNE Faire offres à René THOMAS

Chemin du Colombier, à CHAMBERY (Savoie)

Imprimerie Courslant (personnel intéresse Le co-gérant : M. DAROLLE

## Charbonnages de Lacapelle-Marival

Siège administratif, 7, rue A. Focillon, Paris (14e)

Assemblée générale ordinaire

Les Actionnaires sont convoqués à l'Assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 12 avril 1922, à quinze heures, 4, rue de Rome, à Paris.

ORDRE DU JOUR: Rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes;

Approbation des comptes; Nomination de nouveaux administrateurs et de nouveaux commissaires aux comptes; Questions diverses.

Paris, le 22 mars 1922. Le Conseil d'Administration.

Charbonnages de Lacapelle-Marival Siège administratif, 7, rue A. Focillon, Paris (14°)

Assemblée générale extraordinaire

Les Actionnaires sont convoqués à l'Assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le 12 avril 1922, à seize heures, 4, rue de Rome, à Paris.

ORDRE DU JOUR : Augmentation du capital social; Modifications aux statuts; Questions diverses. Paris, le 22 mars 1922.

Le Conseil d'Administration.

## On demande un ouvrier

connaissant réparation d'automobiles

S'adresser: Garage du Nord 4, rue des Cadourques

A Vendre

Pour petit Cheval MARATUECH, Place du Théâtre.

VENDRAIS

## PANIERS A PIGEONS NEUFS

Foin et Sainfoin

S'adresser Bureau Journal

Sérieux demandés Placement HUILES, SAVONS Ecrire avec références à Napoléon QUILICI, huiles, MARSEILLE

## REPRÉSENTANT

est demandé à CAHORS pour vente de conserves de poissons, marque « La Boulonnaise », dans les Arrondissements de Cahors, Figeac et Gourdon.

S'adresser à BOUCLET Fils, ZUNE-QUIN et Cie, à BOULOGNE-SUR-MER (Pas-de-Calais).

M. Trémolières Boulanger, 11, Rue Nationale MET EN VENTE

Pain de gluten et pâtes pour diabétiques Pain de gluten sans sel pour albuminuriques Biscottes pour entérités

## ACHAT, VENTE de Propriétés

BERNHEIM Frères et Fils

23, rue\_de l'Arcade, Paris

Pour le département du Lot, s'adresser au bureau de Tulle, à Gabriel RIO-BLANC, 38, quai de Rigny, TULLE, Corrèze, ou à M. MICHELET, 14, Bd Gambetta, CAHORS.

### A LA SALLE DE VENTE

62, rue E. Zola à CAHORS

A vendre une Machine électrique de WIMSHURST fournissant les deux électricités et un Salon.

A VENDRE TORPEDO mono-cylindrique 2 Places, 7 C. HP.

Très bon état de marche - 1.800 fr. H. MEYSEN, CARLUCET (Lot)

## VENDRE A L'AMIABLE

1º Une Terre A St-Georges, dite St-Julien

et 2° Une Vigne Avec Maisonnette, terre labourable et source

A Pech Vieil Appartenant à Mme BAUDEL De St-Georges

S'ADRESSER A

M° DURRANC, Notaire à CAHORS.

de ROMORANTIN (Loir-&-Cher)

MATERIEL AMERICAIN & FRANÇAIS DU CAMP DE PRUNIERS

CAMIONS-BENNES BASCULANTES. - CAMIONS-CITERNES. - CAMIONNETTES. TRACTEURS. — CHASSIS NEUFS G. M. C. ET A. S. — CHASSIS FORD. — TORPEDO, CONDUITE INTERIEURE FORD, CARROSSERIE FRANÇAISE. — REMORQUES 2 et 4 ROUES. — VOITURES DE TOURISME. — PIECES DETACHEES. — BANDAGES POUR CAMIONS. — PNEUMATIQUES ET CHAMBRES A AIR, etc... etc...

Hangars métalliques de toules dimensions - Eléments dépareillés de hangars

POSE DE BANDAGES NEUFS TOUTES DIMENSIONS AMÉRICAINES ( TARIF exceptionnel ) VENTE TOUS LES JOURS, DE GRÉ A GRÉ, sans aucune formalité LIVRAISON IMMEDIATE AU CAMP DE PRUNIERS (à Romorantin service automobile pour les visiteurs)

Toutes expéditions sont faites sur demandes. - EXPORTATION

## CAMIONS DE TOUTES MARQUES et tous tonnages en état de marche

Pour tous renseignements, s'adresser au Camp de Pruniers.

Téléphone: CAMP DE PRUNIERS. ROMORANTIN.

## LA GRANDE MAISON D'AMEUBLEMENTS Maison de confiance fondée en 1872 57-59. Boulevard Magenta 57-59 - PARIS (Ye) 57-59, Boulevard Magenta, 57-59 - PARIS (X°) Les prix les plus bas. — Les garanties les meilleures. N'oubliez pas que tous nos modèles sont fabriqués avec d.s bois très secs. Nos prix à qualité égale sont sans concurrence possible Les Mobiliers portés sur notre Catalogue sont absolument inégalables comme perfection de fabrication et comme prix. Nous pouvons être copiés, nous le sommes certainement, mais les imitations qui vous sont offertes sont lo'n d'offrir la solididité et le fini de nos meubles. CHAMBRE LOUIS XV SALLE A MANGER CHAMBRE CHAMBRE A COUCHER SALLE A MANGER

1.495.

MAISON DE PARIS

CONFECTIONNÉS VÊTEMENTS Pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants

Tous nos costumes faits d'avance, sortent des meilleures Maisons

> de -- PARIS --

D'une coupe et d'un cousu irréprochables

QUALITÉ EGALE

NOS PRIX

SONT INCOMPARABLES

GRAND CHOIX

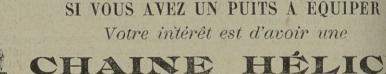
Bretelles Cravates

E. ABADIE Prix fixe

CYCLES marque union réputés les plus solides, depuis 285 fr.

MACHINES à pédalier, syst. Singer 400 fr.

5 et 10 ans de garantie, chez les principaux mécaniciens Louis LENOIR, constructeur, 19, rue Vauban, BORDEAUX



Tous débits Robustesse

Simplicité S'adapte à tous les besoins A main - Au Moteur - Au Manège

AGENCE POUR LE LOT: L. SOL, 7, Rue du Portail-Alban, CAHORS

# LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DELICATES Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine

MALADIES DES OS: Rachitisme, Scrofule des enfants. MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante,

de poitrine, Tuberculose. ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales on douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectienses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le D' ORTEL Ancien Externe des Hépitaux de Paris Besteur en Médesine de la Pasnité de Paris écrit :

a Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la renden

indigeste et désagréable à prendre. Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Hulle de Fole de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître

les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs. Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie. Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des ferces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.» Prix du flacon: 7 francs. — Prix du litre: 12 francs

bronchites algues ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

EPARFIE

vend les meilleurs

GRAND CHOIX DE CHAMBRES, SALLES A MANGER LIT FER & CRIVER, extr. fort no

99. de tous styles, Chêne, Noyer, Loupe, Acajou et Bronze aves sa literie. Pr

EXPÉDITIONS FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE DANS TOUTE LA FRANCE - Cadeau à tout Acheteur

CATALOGUE FRANCO SUR DEMANDE

buffet argentier coins rollas arbre, 1 table ovale, 3 all., 1.975.

Alimentation - Approvisionnement

TOULOUSE